

Haïti : le casse-tête de la reconstruction

Nancy Roc

Résumé : Le tremblement de terre de janvier 2010, qui a détruit une partie de Port-au-Prince et de plusieurs villes voisines, a fait, en 35 secondes, plus de 300 000 victimes, un nombre incalculable de blessés, 1,5 million de sans-abri et 300 000 bâtiments endommagés ou complètement détruits. Deux ans après la catastrophe qui a suscité un vif émoi dans le monde entier, la machine de la reconstruction tarde encore à démarrer, mais certains progrès ont été réalisés. Cependant, la route vers la reconstruction d'Haïti sera longue et difficile. Survol des progrès et défis de ce processus.

INTRODUCTION

L'année 2011 a été caractérisée par une transition politique et administrative, mais aussi par la transition de la phase humanitaire au relèvement. Les différents acteurs impliqués dans la reconstruction en Haïti ont axé leur programme sur le long terme et essayé de passer de l'urgence de l'aide humanitaire au développement durable. Cependant, la réalité des besoins en Haïti exige toujours la complémentarité de l'intervention humanitaire parallèlement à celle des acteurs du développement. La transition politique vers un nouveau gouvernement a été difficile et accompagnée de nombreuses incertitudes.

Même si Haïti fait face à des défis inhérents à son relèvement, des progrès significatifs ont été réalisés en 2011. À ce titre, le *Rapport des Nations Unies en Haïti 2011* souligne la réduction de 65 % du nombre de personnes vivant dans les camps (520 000). Plus de la moitié des 10 millions de mètres cubes de débris générés par le séisme ont aussi été déblayés¹.

HAÏTI PANSE SES PLAIES

Initié par le gouvernement, le secteur privé haïtien et la communauté internationale, le premier « Forum sur la reconstruction » s'est tenu à Port-au-Prince, le 13 janvier 2012. Pour le gouvernement haïtien, « si 2012 est l'année de la reconstruction, il faudra 10 ans pour y arriver² ». En 2012, 1 800 familles qui vivaient dans le vaste camp de fortune du Champ de Mars (centre de Port-au-Prince) ont

été réinstallées. Le programme 16/6 envisage de permettre aux personnes se trouvant dans 6 camps de retourner dans leurs 16 quartiers d'origine, à travers des aides au logement sur une période de 6 mois. L'initiative se concentre sur l'amélioration des conditions de vie, de logement et sur la création d'occasions économiques au cœur des quartiers d'origine, éléments incitatifs fondamentaux pour encourager le retour des familles sinistrées dans la dignité³.

Notons l'aide précieuse du Canada dans ce projet. L'aide canadienne permettra de financer la réhabilitation du Champ de Mars, le principal parc public de la capitale. Le 11 janvier 2012, Beverly Oda, ministre de la Coopération internationale du Canada, a déclaré que « pour l'année 2012, Haïti sera la plus grande mission internationale du Canada⁴ ». Un projet de 20 millions de dollars canadiens financé par la coopération canadienne permettra la formation de 50 entrepreneurs et de 240 ouvriers dans le domaine de la construction et le redressement de 500 petites entreprises du camp du Champ de Mars. Il mettra l'accent sur « l'avenir des familles, des entreprises haïtiennes ainsi que sur la restauration du parc public ». Selon la ministre, 2 000 emplois seront également créés pour la remise en état de deux quartiers endommagés lors du séisme. Le programme 16/6 a également reçu une aide considérable des agences des Nations Unies. De son côté, l'Union européenne a lancé le Programme d'appui à la reconstruction et à l'aménagement des quartiers qui servira à réhabiliter les quartiers de Port-au-Prince les plus affectés par le tremblement de terre. Ce programme, évalué à 33,7 millions d'euros, doit financer ►

1. Habibatou Gologo, « 2012, année de la reconstruction d'Haïti », *MINUSTAH*, 16 janvier 2012.

2. *Ibid.*

3. *Haïti se relève*, rapport du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), décembre 2011.

4. Fritz Gérald Jeannot, « Haïti, l'an deux de la reconstruction », *Paris Match*, 12 janvier 2012.

la reconstruction de près de 11 000 logements endommagés et permettre le retour des déplacés du séisme vers un logement sûr et un environnement urbain amélioré.

Deux ans après le séisme, un peu plus de la moitié des sans-abri ont été réinstallés, mais plus de 500 000 sont toujours dans des camps de fortune. Selon de nombreux experts, il est illusoire de croire que tous les camps vont disparaître dans le futur. « C'est un peu la façon dont s'est construit Port-au-Prince: dès qu'il y a une opportunité de terres, les gens tentent de s'y installer et développent ensuite leur habitat », explique l'architecte et géographe Eléonor Labattut, de Solidarités International en Haïti. « Depuis toujours, les quartiers informels, les bidonvilles, de Port-au-Prince se sont développés ainsi: on part d'une petite tente, et petit à petit on la consolide et ça devient un véritable habitat. Donc il y a une partie des camps qui va certainement se transformer en quartiers dans la durée⁵. »

En dépit de tout, on peut citer d'autres progrès :

- la restauration du marché Hyppolite (au centre commercial) par la compagnie de téléphonie mobile Digicel. Ce patrimoine culturel, historique et architectural, classé 34^e patrimoine historique national par l'État haïtien, a été incendié lors du tremblement de terre;
- un campus offert par le gouvernement dominicain a été construit à Limonade (nord du pays) dans le cadre de la reconstruction et inauguré par les présidents haïtien et dominicain le 12 janvier 2012;
- les premiers entrepôts et les premiers bâtiments du parc industriel de Caracol (nord-est du pays), le plus grand d'Haïti, ont été érigés et sont en voie de finition. Ce parc industriel, le plus important de la Caraïbe, doit créer quelque 20 000 emplois dans un premier temps et 65 000 à long terme. Il a été financé par la Banque interaméricaine de développement (BID), l'État haïtien, l'Agence américaine pour le développement international (USAID) et la Fondation Clinton⁶;
- dans un pays où l'on estimait à 5 % la surface des routes asphaltées avant le séisme, quelque 430 km de routes ont été construits ou réparés depuis le tremblement de terre, allouant ainsi les infrastructures nécessaires à la revitalisation économique⁷.

5. Stefanie Schüler, « Haïti, deux ans après le séisme : entre progrès et désespoir », *RFI*, 12 janvier 2012.

6. Dieudonné Joachim, « Caracol aura le plus grand Parc industriel du pays », *Le Nouvelliste*, 28 novembre 2011.

7. Oxfam-Québec, *Haïti : une reconstruction au ralenti – deux ans après le tremblement de terre*, 10 janvier 2012.

LA RECONSTRUCTION ET LA REFOUNDATION D'HAÏTI

Au moment où, malgré de nombreux retards, les infrastructures et les logements commencent à se reconstruire, force est de constater que le séisme de 2010 a mis en évidence trois données fondamentales: les inégalités de la société haïtienne, la situation de tutelle dans laquelle est le pays vis-à-vis des institutions de l'aide internationale et la complexité des liens que le pays entretient avec son importante diaspora.

Dans le texte fondateur de la pensée économique classique, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*⁸, Adam Smith (1776) voyait déjà dans les inégalités et la pauvreté un obstacle au progrès et au bien-être dans un pays.

Ces dernières 50 années, la croissance haïtienne n'a pas été au rendez-vous, et le développement social, sous certains aspects, est à la traîne sur fond d'inégalités très profondes. Le pays présente des niveaux de pauvreté et d'inégalités de loin plus élevés que ceux de la plupart des autres pays comparables.

« En dépit des efforts des ménages haïtiens pour accéder à certains de leurs droits sociaux, les phénomènes d'inégalités et de pauvreté tendent même à se renforcer. Plus de 76 % de la population du pays et 80 % de la population en milieu rural sont considérés comme pauvres, vivant avec moins de 2 \$ par jour. Le niveau d'inégalité mesuré par le coefficient de Gini est de 0,50, c'est-à-dire plus élevé que celui du Brésil (0,49). En réalité, en Haïti, des conquêtes notables sont faites en matière de droits humains, de droits des femmes. Cependant, le déclin de la production, l'augmentation de la précarité ainsi que les clivages historiquement fondés sur des questions d'idéologie comme la couleur de la peau, le genre, la religion, sur la provenance géographique, l'origine familiale, etc., ont contribué à de profondes différenciations dans l'accès aux services de base tels éducation, santé et aussi au développement d'un état centralisateur vecteur de gaspillages et de corruption qui a longtemps consacré la prédominance des privilèges sur les droits sociaux et individuels⁹. »

Le séisme a obligé les Haïtiens à rebattre les cartes de leur société en les forçant à repenser les règles du « vivre ensemble » et la notion du bien commun. Pour beaucoup, la reconstruction d'Haïti doit rimer avant tout ►

8. Adam Smith (1776). *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Paris, GF Flammarion, 2 volumes, édition de 1991.

9. PNUD, *Inégalités et pauvreté en Haïti*, mars 2006

avec refondation. Selon Jean-Daniel Rainhorn, auteur de l'ouvrage *Haïti, réinventer l'avenir*¹⁰, «la question de l'État est devenue centrale. De bas en haut de l'échelle sociale existe une forte demande d'un État capable de répondre aux besoins essentiels de la population. Sa refondation sur des principes d'impartialité et de décentralisation est perçue comme indispensable. De même, dans les débats au sein de la société civile, la question sociale apparaît souvent plus fondamentale que la reconstruction des bâtiments publics. Ce qui est facile à comprendre quand on sait que deux tiers de la population haïtienne vit sous le seuil de pauvreté¹¹ ».

En matière de refondation, le gouvernement haïtien donne-t-il vraiment l'exemple ? Sous la présidence de René Préval, «l'exécutif a refusé le dialogue avec le mouvement social, seul, pourtant, à bénéficier d'un indiscutable crédit auprès de la population. Aucune consultation : ni avec les mouvements alternatifs¹², ni avec les syndicats paysans (la moitié de la population est rurale), ni avec les coopératives ou les associations à vocation sociale», dénonce Christophe Wargny dans *Le Monde diplomatique*¹³. De son côté, «la communauté internationale, pourtant échaudée et méfiante face à la corruption des élites (M. William Clinton, représentant de l'ONU, était censé avoir l'œil sur le premier ministre haïtien, M. Jean-Max Bellerive), refuse de suivre le conseil de certaines ONG : encourager, au travers d'un mouvement social toujours vigoureux malgré les désastres politiques ou géologiques, une éducation citoyenne et une démocratie participative. Un mouvement social qui jouerait son rôle dans la définition et le contrôle des objectifs. Comment, en effet, renforcer un État aussi corrompu autrement qu'en favorisant les contre-pouvoirs ?¹⁴ » demande-t-il.

Sous la présidence de Michel Martelly, ce dialogue n'a pas encore été établi entre l'exécutif et les différents mouvements sociaux. Le bilan de la première année de M. Martelly au pouvoir a été mitigé, selon de nombreux analystes de la scène locale et internationale. Pour le journal français *Libération* qui a présenté un grand reportage à l'occasion du bilan de la première année de M. Martelly au pouvoir, «un an jour pour jour après l'investiture de son "président-chanteur", Haïti n'a pas le cœur à la fête. Candidat populaire

et populiste, élu sur la promesse d'un vaste changement dans le sillage dévastateur du séisme de janvier 2010, Michel Martelly (...) n'a pas vraiment convaincu. Son enthousiasme naturel n'a pas suffi à faire bouger grand-chose, et certains s'inquiètent de voir le pays retomber dans ses pires travers, entre instabilité et crises à répétition¹⁵ ». *Le rêve de la refondation d'Haïti n'est donc pas pour demain.*

La catastrophe humanitaire du 12 janvier 2010 a éveillé un grand élan spontané de solidarité citoyenne planétaire. Mais à côté de cette noble expression de la «tendresse des peuples», un autre mouvement moins spontané et moins noble prend sa place de plus en plus clairement : les puissances qui jouent du coude pour mieux se positionner stratégiquement dans Haïti «tragédie». Pour l'anthropologue Victor H. Ramos, paraguayen résidant actuellement à Québec, «maintenant que l'économie haïtienne a été désarticulée grâce aux recettes du "libre-échange" et aux privatisations tous azimuts du FMI, de la Banque mondiale et de la Banque interaméricaine de développement (BID), maintenant que sa capacité d'autosatisfaction alimentaire est détruite, que les organisations populaires sont anéanties et l'État déstructuré, la mise en tutelle d'Haïti a été parachevée avec l'arrivée de la MINUSTAH en 2004. Ceci a l'avantage de garder les apparences d'une action internationale, tout en étant, dans les faits, une mainmise du gouvernement des États-Unis sur Haïti. C'est dans cette situation d'infraction gravissime au principe fondamental de l'autodétermination des peuples et des lois internationales de non-intervention dans les affaires internes d'un pays que le séisme du 12 janvier a mis au découvert non seulement les faiblesses des structures des édifices et maisons haïtiennes, mais surtout la déstructuration d'une société tout entière et la mise sous tutelle d'un État indépendant, le premier à briser les chaînes de la colonisation et de l'esclavage en Amérique¹⁶ ».

Le 18 mai écoulé, à l'occasion de la célébration du 209^e anniversaire du drapeau haïtien, le recteur de l'Université d'État d'Haïti, M. Jean Henry Vernet, a dénoncé cette tutelle et appelé à un regain de la souveraineté nationale : «Notre pays vit aujourd'hui sous un régime spécial d'occupation étrangère qui justifie sa légitimité par notre appartenance aux Nations Unies. Une souveraineté mise à mal, avilie et bafouée. Cette occupation de fait, tant qu'elle dure, constitue un handicap sérieux à la mise en commun des idées des différents groupes de notre société. Le rôle d'arbitre ►

10. Éditions de la Maison des sciences de l'homme, janvier 2012.

11. Jean-Daniel Rainhorn, « Haïti : la reconstruction passe par une refondation », *Le Monde*, 11 janvier 2012.

12. Parmi eux, la PAPDA (Plate-forme haïtienne pour un développement alternatif), le GARR (Groupe d'action pour les réfugiés et les rapatriés) ou Solidarité femmes haïtiennes. On retrouvera leurs propositions sur le site Alterpresse.

13. Christophe Wargny, « Six mois après, "business as usual" en Haïti? », *Le Monde diplomatique*, 13 juillet 2010.

14. *Ibid.*

15. Fabrice Rousselot, « Haïti : le "président-chanteur" réveille les démons politiques », *Libération*, 14 mai 2012.

16. Victor H. Ramos, « Haïti : Les enjeux cachés de la tragédie : domination versus autodétermination », *Alterinfos America Latina*, 1^{er} mars 2010.

lourdement armé des occupants attise nos difficultés, en raison de la durée, de puissants intérêts sous-jacents à leur présence et le cortège de malheurs qu'ils engendrent. (Criminalité, propagation de maladie, jusque-là inconnue chez nous)¹⁷.» Le recteur faisait notamment référence à l'épidémie de choléra importée en Haïti par le contingent népalais de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH), qui a infecté 535 000 Haïtiens depuis deux ans et en a tué 7 000¹⁸. «Eu égard à la mission confiée à l'Université haïtienne d'être l'institution où le culte des valeurs de base de notre existence de peuple doit être rappelé, enseigné et célébré, il nous revient de lancer l'appel à leur récupération, l'appel au recouvrement de notre souveraineté nationale», faisant écho à l'aspiration de la majorité des Haïtiens.

Quant à la diaspora haïtienne, pourvoyeuse de 3 fois plus d'aide annuelle que celle de la communauté internationale – soit 2 milliards de dollars américains contre 500 millions –, elle est toujours tenue à l'écart des affaires publiques du pays. Le 20 avril dernier, lors de la Journée internationale de la diaspora, le président de la République a renouvelé son soutien aux Haïtiens et aux Haïtiennes vivant à l'étranger. À cette occasion, le chef de l'État a encouragé la diaspora haïtienne à s'impliquer à fond dans le développement du pays. «J'ai toujours dit que nos frères et sœurs vivant à l'extérieur peuvent aider à reconstruire le pays. Ils ont la volonté et les potentialités à ce sujet¹⁹», *reste convaincu le président Martelly qui a présenté ses vives félicitations aux Haïtiens et aux Haïtiennes vivant à l'étranger pour leur contribution financière à Haïti*. Toutefois, dans la réalité, la majorité des Haïtiens vivant aux États-Unis, notamment à Miami, n'ont malheureusement pas manifesté un engouement pour aller faire des investissements en Haïti, contrairement aux vœux du gouvernement en place. En plus du phénomène de l'insécurité qui fait rage en Haïti, d'aucuns estiment que l'État haïtien n'a jamais fait le minimum et tarde encore à mettre en place les structures et les infrastructures nécessaires devant donner une certaine garantie aux investisseurs haïtiens et étrangers²⁰.

17. « Haïti : Une souveraineté mise à mal, avilie et bafouée, Discours du recteur de l'Université d'État d'Haïti à l'occasion du jour du drapeau et de l'université le 18 mai 2012 », *AlterPresse*, 18 mai 2012.

18. « Épidémie de choléra en Haïti : "On va droit à la catastrophe" », *Libération*, 10 mai 2012.

19. *Le Président Martelly encourage la Diaspora haïtienne à s'impliquer dans le développement du pays*, communiqué de la présidence, le 20 avril 2012.

20. « La diaspora haïtienne hésite à aller investir en Haïti », *Haiti Press Network*, 26 avril 2012.

LES ONG EN HAÏTI : DE LA NÉCESSITÉ DE CHANGER DE PARADIGME

Officiellement, la reconstruction est lancée. Mais comment reconstruire Haïti avec un État plus faible qu'il ne l'était avant et une myriade d'organisations non gouvernementales qui lui font concurrence? Pour Max Chauvet, propriétaire du plus ancien quotidien d'Haïti, *Le Nouvelliste*, «ce sentiment de gâchis extraordinaire que nous éprouvons après le séisme est bien le résultat de cet affrontement entre l'État haïtien, la société civile haïtienne et le secteur privé haïtien, qui ne disposent pas de beaucoup d'argent pour des actions sur le terrain, et les ONG, qui en reçoivent beaucoup mais n'ont aucun plan d'ensemble, ne sont astreintes à aucune supervision haïtienne, ne participent à aucune intégration dans un projet haïtien de reconstruction. Pas encore, du moins. Ce modèle sans nom ni base théorique qui se met en place en Haïti est unique au monde (...) Selon la loi du 14 septembre 1989 en vigueur, les ONG doivent soumettre un rapport d'activité annuel à l'État haïtien. Seules 19 d'entre elles ont respecté cette exigence légale pour l'exercice fiscal 2009-2010 (...) Voilà qu'un État réputé corrompu est en train d'être remplacé par des organisations peu transparentes... Cela n'augure rien de bon », conclut-il²¹.

Deux ans après le séisme, moins de 1 % des 412 millions de dollars des fonds américains spécialement alloués pour les activités de reconstruction des infrastructures en Haïti a été envoyé par l'USAID et le département d'État américain, et seuls 12 % ont été mis en obligation selon un rapport de novembre 2011 de l'Office de comptabilité du gouvernement des États-Unis. La communauté internationale a choisi de contourner le peuple haïtien, les associations non gouvernementales haïtiennes et le gouvernement d'Haïti. Les fonds ont plutôt été dirigés vers d'autres gouvernements, ONG et compagnies privées²².

D'un autre côté, la performance des deux commissions internationales, la Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti (CIRH) et le Fonds de reconstruction d'Haïti (FRH), fut aussi piètre. Le journal américain *Miami Herald* note que, parmi les projets approuvés par la CIRH pour un montant total de 3,2 milliards de dollars, seuls cinq avaient été menés à terme pour un total de 84 millions ►

21. Max Chauvet, « Haïti, la république des ONG », *Courrier international*, 3 février 2011.

22. Bill Quigley et Amber Ramanauskas, « Haïti : mais où diable est passé l'argent de la reconstruction? », *Courrier international*, 12 janvier 2012.

de dollars²³. La CIRH, qui fut sévèrement critiquée par les Haïtiens et bien d'autres dès le début, fut suspendue effectivement lors de la fin de son mandat en octobre 2011. Le Fonds de reconstruction d'Haïti avait été créé pour travailler en tandem avec la CIRH, mais depuis la déshabilitation de cette dernière, on ne voit guère comment les choses peuvent avancer.

En 2012, de nombreuses voix s'élèvent pour dénoncer l'utilité de l'aide humanitaire en Haïti au moment où le développement de ce pays devrait succéder aux opérations d'urgence. Parmi ces voix, celle de Michaëlle Jean, ancienne gouverneure générale du Canada (chef d'État en titre) et envoyée spéciale de l'Unesco en Haïti.

Dénonçant « l'irresponsable laisser-faire, le désordre généralisé érigé en système », M^{me} Jean estime qu'il s'agit « bel et bien d'une catastrophe induite par un laxisme déplorable et l'erreur humaine²⁴ », relevant qu'un séisme beaucoup plus violent au Chili n'a fait que 486 morts et qu'au Pérou la reconstruction se fait d'une manière bien mieux organisée et plus efficace.

En Haïti, dit-elle, « le mal le plus affligeant est le manque de coordination des efforts », tandis que l'assistance internationale « génère des occasions de détournement et de corruption » et qu'un « égoïsme sans foi ni loi » compromet l'avenir du pays.

Deux ans après le séisme, un Haïtien sur deux ne mange toujours pas à sa faim, et les deux tiers de la population vivent sous le seuil de pauvreté, avec un accès à l'eau potable difficile (car payant), malgré les multiples actions menées par les ONG.

Par ailleurs, il a fallu affronter, quelques mois après le séisme, une autre urgence. « La reconstruction n'a pris son élan qu'en 2011, car il a fallu faire face à la crise du choléra », commente Emmanuelle Schneider, porte-parole d'Ocha, l'organisme onusien chargé de fédérer les acteurs de l'humanitaire²⁵. Cette maladie a été introduite en Haïti par le contingent népalais de la MINUSTAH. Des chercheurs ont comparé les génomes (ADN) des bactéries du choléra récoltées en Haïti à celles trouvées au Népal en 2010. Un nouveau contingent de Casques bleus était arrivé en Haïti au dernier trimestre de 2010. Les conclusions de l'étude, publiées

le 23 août dans le journal en ligne *mBio*, sont sans appel : les deux génomes sont identiques²⁶. Depuis son apparition en octobre 2010, l'épidémie a infecté 535 000 personnes depuis 2 ans et en a tué 7 000²⁷. Ce nouveau drame a suscité l'animosité des Haïtiens envers les organisations internationales, faisant fleurir des slogans peu favorables à l'ONU sur les murs détruits de la capitale.

« La période d'urgence est terminée et il faut désormais passer à la reconstruction », a déclaré sur France Info le ministre des Affaires étrangères, M. Laurent Lamothe, lors de sa première visite à Paris le 24 janvier 2012. Depuis, il a été confirmé comme nouveau premier ministre d'Haïti et souhaite mettre sur pied une nouvelle gestion des ONG en Haïti. Mais comment aborder cette reconstruction dans un pays taxé désormais mondialement d'être une « république des ONG » ? En effet, selon Radio-Canada et l'ex-premier ministre de la République, M. Jean-Max Bellerive, pas moins de 10 000 ONG seraient désormais installées en Haïti²⁸. Les ONG en Haïti sont plus puissantes que l'État. « L'humanitaire constituait un tiers du produit intérieur brut (PIB) en 2009. Des centaines de milliers de personnes en vivent : non seulement les salariés, mais aussi leurs familles. Certains blancs – étrangers en créole – en vivent même très bien : les Haïtiens peuvent le mesurer dans les restaurants ou les poubelles de Pétionville, encore assez riches pour nourrir les plus pauvres. D'ailleurs, le souhait de tout diplômé haïtien, c'est d'émigrer ou de rejoindre une ONG. En 2009, après des années d'"aide" supposée faciliter son développement, l'État haïtien dépendait encore à 60 % des institutions internationales pour équilibrer son budget ordinaire », souligne Christophe Wargny dans *Le Monde diplomatique*²⁹, et c'est encore le cas en 2012.

Toutefois, désormais, la perception des ONG par les Haïtiens est, dans l'ensemble, négative. Même si beaucoup sont reconnaissants de l'aide d'urgence apportée par ces ONG, il est clair aujourd'hui que pour la majorité des Haïtiens, la présence des ONG affaiblit un État qui était déjà faible. Qui pis est, beaucoup d'Haïtiens se posent la question suivante : qui gère la reconstruction en Haïti ?

La question est simple. La réponse, plus difficile à trouver, y compris auprès des acteurs du secteur de l'humanitaire ►

23. Bill Quigley et Amber Ramanauskas, « Haïti : sept endroits où l'argent est allé... ou pas », traduction Olivier Migon, *Investig'Action*, 17 janvier 2012.

24. AFP, « Séisme en Haïti : Michaëlle Jean dénonce "l'incurie assassine" », *La Presse.ca*, 12 janvier 2012.

25. Élodie Vialle, « Haïti : pourquoi la reconstruction n'a pas eu lieu », *yophil.com*, 12 janvier 2012.

26. « Une étude scientifique prouve que les casques bleus népalais ont introduit le choléra en Haïti », *MétropoleHaïti.com*, 25 août 2011.

27. « Épidémie de choléra en Haïti : "On va droit à la catastrophe" », *Libération*, 10 mai 2012

28. Christophe Wargny, « Haïti entre Dieu et ONG », *Le Monde diplomatique*, janvier 2011.

29. *Ibid.*

en Haïti. La gestion de l'après-séisme a non seulement constitué un beau désordre, mais, jusqu'à ce jour, a manqué totalement de transparence. Il est donc encore bien difficile de mettre en place une vraie coordination au sein de cette nébuleuse humanitaire.

CONCLUSION

Si plus d'un, tant en Haïti que sur la scène internationale, s'accorde à dire aujourd'hui que l'urgence est passée en Haïti, il n'en est rien. Bien au contraire: l'urgence s'aggrave. Beaucoup comptaient sur la Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti (CIRH), coprésidée par M. William Clinton, envoyé spécial de l'ONU, et par le premier ministre Jean-Max Bellerive, pour assurer le relais. Les résultats ont été plus que décevants: peu de projets entérinés, coordination médiocre entre les bailleurs, mise à l'écart de la société civile haïtienne et mauvaise volonté des États à tenir leurs promesses. Sur les 10 ou 15 milliards de dollars annoncés lors de la conférence des bailleurs de fonds à New York en mars 2010, seuls 10% des dons ont effectivement été reçus. Dans ces conditions, du cadastre à la formation des maîtres, des hôpitaux au soutien à l'agriculture, les projets ne sont que partiellement financés. Et rarement bouclés. Pourtant, les Nations Unies persistent et signent: «Aussi justifiées que soient les critiques, prétendre qu'il n'y a pas eu de progrès relève de l'exagération et, dresser un tableau faussement négatif risquerait de détourner l'intérêt, l'attention et l'appui à ce pays en relèvement à un tournant critique de son histoire», a déclaré M. Fisher, le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général de l'ONU pour Haïti, lors d'une conférence de presse donnée le 30 novembre 2011 au siège des Nations Unies, à New York.

La reconstruction d'Haïti se concrétisera-t-elle? Deux ans après le séisme, force est de constater que la situation sur le terrain contraste quelque peu avec le bilan parfois trop enthousiaste des Nations Unies et des ONG. Inutile pour autant de leur jeter la pierre, comme il est parfois de coutume en Haïti. En effet, il ne faut pas oublier que si les ONG prolifèrent par milliers en Haïti et sont devenues un «business», comme le pensent beaucoup d'Haïtiens, c'est aussi parce que l'État a toujours été absent, incapable de jouer son rôle et d'afficher une gestion dénuée de tout clientélisme.

Haïti a toujours été une île malmenée, qui continue de payer très cher le prix de son indépendance. En 2012, elle

n'est maintenue à flot que grâce à l'aide de sa diaspora et à l'aide internationale. Désormais, le gouvernement et le peuple haïtien doivent apprendre à vivre sans les ONG, car les budgets se tarissent, d'autres urgences, dans la Corne de l'Afrique notamment, font leur apparition et séduisent les bailleurs de fonds, comme le soutien aux peuples du «printemps arabe». Dans cette perspective, la passation de la gestion des projets de reconstruction sera un enjeu clé.

Pour réussir la reconstruction d'Haïti, il faudra intégrer au maximum les Haïtiens dans ce long processus, et ceci, pas uniquement en les employant dans les postes opérationnels, comme c'est encore souvent le cas, mais aussi en les impliquant dans les décisions stratégiques.

Enfin, ce sont les Haïtiens qui doivent reconstruire et reconstruiront Haïti. En ce sens, les élites politiques et économiques du pays devront démontrer un esprit d'innovation, de détermination et, surtout, de bonne gouvernance. De cet élan patriotique dépendra sans nul doute l'avenir du pays. ■

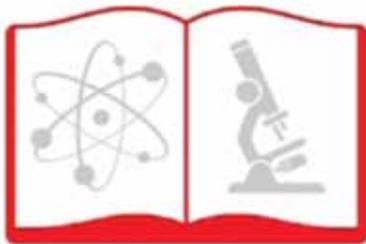
BIBLIOGRAPHIE

- GOLOGO, Habibatou (2012). «2012, année de la reconstruction d'Haïti», *MINUSTAH*, 16 janvier.
- JEANNOT, Fritz Gérald (2012). «Haïti, l'an deux de la reconstruction», *Paris Match*, 12 janvier.
- JOACHIM, Dieudonné (2011). «Caracol aura le plus grand Parc industriel du pays», *Le Nouvelliste*, 28 novembre.
- COHEN, Marc J. (2012). «Haïti: une reconstruction au ralenti – deux ans après le tremblement de terre», *Oxfam-Québec*, 10 janvier.
- LIBÉRATION (2012). «Épidémie de choléra en Haïti: "On va droit à la catastrophe"», *Libération*, 10 mai.
- PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT (PNUD) (2006). *Inégalités et pauvreté en Haïti*, mars.
- PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT (PNUD) (2011). *Haïti se relève*, rapport, décembre.
- RAINHORN, Jean-Daniel (2012). «Haïti: la reconstruction passe par une refondation», *Le Monde*, 11 janvier.
- ROUSSELOT, Fabrice (2012). «Haïti: le "président-chanteur" réveille les démons politiques», *Libération*, 14 mai.
- SCHÜLER, Stefanie (2012). «Haïti, deux ans après le séisme: entre progrès et désespoir», *RFI*, 12 janvier.
- SMITH, Adam (1776). *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Paris, GF Flammarion, 2 volumes, édition de 1991.
- WARGNY, Christophe (2010). «Six mois après, "business as usual" en Haïti?», *Le Monde diplomatique*, 13 juillet.
- WARGNY, Christophe (2011). «Haïti entre Dieu et ONG», *Le Monde diplomatique*, janvier.

Nancy Roc est journaliste indépendante depuis 26 ans et PDG d'Incas Productions Inc. Elle a été successivement première correspondante haïtienne de CNN World Report et NBC News en Haïti. Elle a collaboré pendant des années et avec succès avec des radios et télévisions haïtiennes et internationales (CBC, NBC, TV5 et La Voix de l'Amérique entre autres). Elle a reçu de nombreux prix locaux et internationaux. Le 6 décembre 2008, elle a été nommée **lauréate de la bourse Nord-Sud de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ)**. Sa biographie est listée dans le Who's Who international.
nroc@incasproductions.com



Collège Catts Pressoir



***Radio Catts Pressoir,
La première radio
scolaire d'Haïti***

